



CSE – Séance du 14 décembre

Déclaration préalable

Mesdames et Messieurs,

Il y a parmi les professeurs une majorité de gens sérieux.

Les gens sérieux ne sont pas friands des polémiques ; ils n'ont pas le goût immodéré de l'article ou du communiqué de presse pour faire parler d'eux ; ils évitent d'agiter les mots comme des épouvantails tout comme ils s'abstiennent de faire parure ou parade de leurs principes. Les gens sérieux sont trop occupés, sur le terrain, à faire de leur mieux dans des conditions toujours plus difficiles et moins favorables à l'exercice de leur art, quand elles ne leur sont pas devenues franchement hostiles.

Les professeurs, qui sont dans leur immense majorité des gens sérieux, sont depuis longtemps consternés par les dispositions prises sous différents ministères visant à restreindre, entraver et finalement interdire le redoublement. Parce qu'ils savaient bien, et ils sont toujours les mieux placés pour le savoir, que la continuité des apprentissages n'a rien à voir avec l'automatisme du passage d'un niveau à un autre, et qu'on n'entre pas à l'école comme on met le pied sur un tapis roulant pour se laisser porter mécaniquement jusqu'à destination ! Ils ont toujours su, sans avoir besoin d'invoquer on ne sait quelles études, ces avatars de l'antique argument d'autorité, que la continuité des apprentissages, si elle doit être autre chose qu'une formule creuse, consiste en une progression au sein de laquelle chaque niveau, supposant le précédent non comme un simple fait, mais comme sa condition, devient à son tour le soutien et la base du suivant. Ils savaient donc pertinemment que, chaque fois que l'on permettrait à l'élève n'ayant pas les bases suffisantes de passer néanmoins dans la classe supérieure, on transformerait ses difficultés en lacunes au point que rien, par la suite, ne pourrait être valablement édifié sur de si frêles et virtuelles fondations. Les professeurs, dont l'immense majorité sont des gens sérieux, savaient enfin très bien qu'interdire le redoublement, traité jusque

dans la loi comme un honteux stigmate, n'était qu'une imposture – une simple, une triste, une effroyable imposture.

Les professeurs, qui sont vraiment des gens sérieux dans leur immense majorité, se félicitent d'ores et déjà, dans les établissements, dans les salles de professeurs, au sein des conseils de classe qui ont lieu en ce moment, du rétablissement annoncé du redoublement, dont la sotte interdiction, parmi d'innombrables mesures aussi mal inspirées, a fait gravement reculer l'école ! Ils auront, dès la fin de cette séance, la possibilité de vérifier si les organisations qui prétendent les représenter auront approuvé ou rejeté une mesure qu'eux-mêmes réclament à cor et à cri. Ils peuvent en tout cas compter sur *Action & Démocratie*, qui assumera ses responsabilités à cet égard et votera pour ce projet de décret, en dépit de quelques réserves nous conduisant à déposer plusieurs amendements, que ceux-ci soient ou non retenus.

René Chiche

Syndicat Action & Démocratie – CFE-CGC